Serre-Nerpol Bulletin d'informations N° 55

Le Mot du Maire

Nous voici aux portes de l'été, l'année scolaire s'est très bien passée. Une journée spéciale "école d'autrefois " a pu voir le jour grâce à Laurence Mabelly, directrice de notre école, enthousiaste, pleine de bonne volonté qui a bien voulu faire profiter à ses élèves ce projet pensé par Magali Dumas, directrice du centre de loisirs de Vinay. Avec ses collègues, Virginie et Amélie, elle a fait découvrir aux élèves du regroupement la manière dont se déroulait une journée de classe il n'y a pas si longtemps que cela. Les bureaux, encriers, les jeux, livres d'époque et toutes sortes d'objets rattachés étaient là avec l'aide précieuse de l'association Georges Antonin, le musée d'autrefois de Varacieux et son président Maurice Champon, la nostalgie était bien présente pour nous qui avons vécu cette époque.

Les effectifs de l'école sont stables pour le moment et nous n'avons donc pas d'inquiétude pour la rentrée prochaine. Martine Cotte adjoint d'animation pour l'école maternelle voit arriver les grandes vacances, celles d'une retraite bien méritée. Je la remercie pour le travail, la motivation et l'esprit d'équipe qu'elle a eu durant toute l'année et je lui souhaite de partir à la poursuite de ses rêves et de tout ce qu'elle n'a pas eu le temps de faire, bonne retraite.

Nous avons eu plusieurs candidatures spontanées pour le poste d'adjoint animation avant même d'avoir lancé une consultation. Parmi ces candidatures, j'ai retenu Cécile Horvath, domiciliée sur la commune et titulaire d'un diplôme spécifique à ce poste.

Cette année, nous avons décidé certains travaux dont la remise aux normes de l'appartement au dessus de l'école, la transformation de l'ancienne cantine en salle de réunion. Nous devons réaliser l'accessibilité de la salle socio éducative, de l'église et de la mairie. Il a été décidé également l'achat d'une lame de déneigement et ce faisant le changement de tracteur pour pouvoir la tracter. L'ancien tractopelle que nous avions en commun avec Notre Dame de l'Osier a trouvé preneur, après toutes ces années, c'est formidable.

Pensées particulières
Le premier trimestre de l'année a été endeuillé par tous les attentats perpétrés dans le monde. Nous avons une pensée émue pour toutes les personnes qui ont perdu la vie et celles gravement blessées, ainsi qu'à leurs familles. J'ai aussi une pensée pour les victimes des inondations de ce mois de juin et l'ignoble assassinat des policiers de Magnanville.

La France accueille l'Euro de football, les amateurs peuvent espérer que l'équipe de France aille jusqu'au bout, une petite éclaircie dans un ciel bien sombre.

Je vous souhaite un bel été.

Alain Rousset,
Maire

Voeux de la Municipalité

C'était le samedi 16 janvier 2016, notre rendez-vous traditionnel pour la cérémonie des voeux. Nombre d'entre vous sont venus écouter les évènements marquants de 2015 et les nouveautés attendues pour 2016.
Entouré de son équipe municipale et des agents communaux, Alain Rousset a commencé par saluer la présence de ses collègues élus et les représentants d'associations. Après avoir présenté ses vœux ainsi que ceux de son conseil, il a rappelé les différents évènements qui ont secoué notre pays, puis il a exposé les réalisations effectuées sur la voirie et dressé le bilan de l'année, secondé par Michel Boutry pour la partie internet Haut débit et ordures ménagères.
Il a remercié les associations communales de leur investissement dans l'animation de la commune, énuméré les naissances, mariages et décès de l'année 2015 puis souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune.

Les bébés de l'année 2015 :
Camille Van De Caveye
Lylas Marion-Veyron
Lucie Roussenque
Il manque Lyla Rigollier, née le 28 décembre 2015

La remise des livrets de bienvenue aux bébés de l'année 2015

Le Père Noël est passé par l'école de Serre-Nerpol :
C'est avec une grande émotion que les petits de la maternelle ont vu arriver le père Noël pour leur remettre des cadeaux pour leur école. Passé un moment de surprise et de timidité, les enfants ont passé un moment chaleureux

Les grands étaient ravis aussi et n'ont pas été les derniers à vouloir poser avec le Père Noël

Le Carnaval a aussi connu une belle réussite le 14 mars avec la participation du club du 3ème âge

Repas des anciens 13 mars 2016

Sabots, accordéon et bonne humeur au repas des anciens !

Comme chaque année, ce rendez-vous festif constitue un moment fort de la vie de notre commune. Et c'est donc avec un plaisir non dissimulé que les élus de la commune ont accueilli les nombreux participants ce dimanche 13 mars 2016.

En petit mot d'ouverture Alain Rousset, Maire de la commune, indiquait avec humour que c'était le 73ème jour de l'année et qu'il n'y avait pas grand-chose à fêter ce jour-là, si ce n'est la saint Rodrigue mais qu'il n'en connaissait pas ! Et c'est ainsi qu'il rappela aux bons souvenirs de chacun quelques petits évènements qui se sont passés à cette date… Et vous, vous en souvenez-vous ?

Le repas préparé par la SARL Cécillon fût au goût de chacun… et, entre convivialité et amitié, échanges de souvenirs et humour, danses et chants, la journée est passée bien vite ! Il faut dire aussi, qu'avec ses sabots, ses chapeaux et son accordéon, Jean-Michel Girard a su mettre de l'ambiance dans la salle socio-éducative !!!

Quel joli moment de bonheur et de partage…

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine !

Une excellente journée animée par Jean-Michel Girard

Ravioles du Royans à la fricassée d'escargot
Emincé de suprême de chapon français à la crème de cèpes
Poêlée de légumes du moment
Fromage blanc du col de l'Achard
Vacherin Noix Chartreuse
Pain maison farine Bio
Café

Compte administratif de la commune 2015

Le début de l'année civile est toujours un temps fort dans le cadre de la vie politique communale. En effet, c'est à cette période que le conseil municipal approuve les comptes administratifs de la commune et vérifie leur correspondance avec les comptes de gestion du percepteur.

Exécution du budget

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
011 012 014 65	Charges à caractère général Charges de personnel Atténuation de produits Charges de gestion courante	123.094 125.671 6.246 29.297	110.328,60 123.486,99 6.246 29.296,77
	Total des dépenses de gestion courante	284.308	269.358,36
66 67 022	Charges financières Charges exceptionnelles Dépenses imprévues	4.132 100 1.000	4.131,78 0 0
	Total dépenses réelles	289.540	273.490,14
023 042	Virement à la sec°investissement Op. ordre entre sections	32.672 0	0 0
	Total opérations d'ordre	32.672	0
	TOTAL de la section dépenses de fonctionnement	322.212	273.490,14

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis
013 70 73 74 75	Atténuation de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits gestion courante	400 11.413 91.516 154.525 34.544	64,54 10.118,24 131.465 155.905,99 30.297,88
	Total des recettes gestion courante	292.398	327.851,65
76 77	Produits financiers Produits exceptionnels	4	2,86
	Total recettes réelles fonctionnement	292.402	327.854,51
042 043	Opérations d'ordre Opération ordre intérieur section	0 0	0 0
	Total des recettes d'ordre	0	0
	Total de la section recettes de fonctionnement	292.402	327.854,51
	Pour information excédent de fonctionnement reporté	29.809,53	

Section Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
20	Immobilisations incorporelles	**0**	**0**
21	Immobilisations corporelles	**30.200**	**4.543,80**
23	Immobilisations en cours	**0**	**0**
	Total dépenses d'équipement	**30.200**	**4.543,80**
16	Remboursement d'emprunts	**14.730**	**14.072,80**
020	Dépenses imprévues	**2.000**	**0**
	Total dépenses financières	**16.730**	**14.072,80**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**46.930**	**18.816,60**
	Pour info D001 Solde négatif investissement	**57.095,69**	

Section Investissement Recettes

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13	Subventions d'équipement	9.753	15.791,65	
	Total recettes équipement	9.753	15.791,65	
10	Dotations FCTVA	3.305	3.105	
1068	Affectation résultat	57.096	57.095,69	
165	Dépôts et cautionnement	1.200	559.65	
	Total recettes financières	61.601	60.760,34	
	Total des recettes réelles d'investissement	**71.354**	**76.551,99**	
021	Virement sect. fonctionnement	32.672		
040	Op. d'ordre entre sections			
	Total	**104.026**	**76.551,99**	

Le Conseil municipal a, lors du conseil municipal du 29 Février 2016, validé les comptes administratifs de la commune. Les comptes communaux sont composés de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Les comptes administratifs sont un état réel des dépenses et recettes de l'année écoulée.

Affectation du résultat du budget communal 2015 :

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : + 84.173,90
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
A) Résultat de l'exercice : + 54.364,37
B) Résultat antérieur reporté : + 29.809,53
C) Résultat à affecter : + 84.173,90
D) Solde d'exécution d'investissement : **- 839,70**
1) Affectation en réserves R 1068 = + 30.000
2) Report en fonctionnement R002 : + 54.173,90

APPROBATION COMPTES DE GESTION COMMUNE ET SERVICE AUBERGE

Les comptes de gestion 2015 du budget principal et de l'auberge sont présentés au Conseil Municipal. Les sommes arrêtées étant en conformité avec celles de la Trésorerie de Vinay, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité des présents ces deux comptes de gestion et autorise le maire à les signer.

Subventions allouées aux associations communales et organismes extérieurs :

ACCA 200 €
Foyer Rural 1000 €
La Saumonée 200 €
MFR Chatte 200 €
Club la Joyeuse Rencontre 200 €
Sou des écoles Chasselay Serre-Nerpol 200 €
Souvenir Français 31 €
Collège Bellevue 200 €

Vote du taux des taxes 2015

Le conseil municipal décide le maintien des taux des taxes sans augmentation

	Taux moyens communaux de 2014	
	National	**Commune**
Taxe habitation	**23,95**	**10,41**
Taxe foncière (bâti)	**20,20**	**19,06**
Taxe foncière (non bâti)	**48,53**	**47,83**

BUDGET PRIMITIFCOMMUNAL 2016

Section de fonctionnement dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote 2016
011	Charges à caractère général	97.094
012	Charges de personnel	127.545
014	Atténuation de produits	6.420
65	Autres charges de gestion courante	28.331
	Total dépenses de gestion courante	**259.390**
66	Charges financières	3.813
67	Charges exceptionnelles	38.652
022	Dépenses imprévues fonctionnement	1.000
	Total dépenses réelles fonctionnement	**302.855**
023	Virement à la section investissement	**28.293**
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**28.293**
	Total dépenses de fonctionnement cumulées	**331.148**

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Vote
013	Atténuation de charges	100
70	Produits des services	11.000
73	Impôts et taxes	93.783
74	Dotations et participations	146.713
75	Autres produits de gestion courante	25.375
	Total des recettes de gestion courante	**276.971**
76	Produits financiers	3
R 002	Résultat reporté	54.174
	Total des recettes de fonctionnement	**331.148**

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Vote
21	Immobilisations incorporelles	147.461
16	Remboursement d'emprunts	15.353
020	Dépenses imprévues	2.000
	Total dépenses d'investissement cumulées	**164.814**

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Vote
13	Subventions investissement	44.571
16	Emprunts	37.000
	Total recettes d'équipement	**81.571**
10	Dotation FCTVA	7.310
1068	Affectation de résultat	30.000
165	Dépôts et cautionnement reçus	1.200
024	Produit des cessions	15.600
	Total recettes financières	**54.110**
	Total recettes réelles investissement	**135.681**
021	Virement section fonctionnement	28.293
R001	Solde execution positif reporté	840
	Total des recettes d'investissement cumulées	**164.814**

Compte administratif du service auberge 2015

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaitre un excédent d'exploitation de : 12.967 € 74
Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice : 4.616 € 02
Résultats antérieurs de l'exercice : 8.351 € 72
Résultat à affecter : 12.967 € 74
Solde d'exécution cumulé d'investissement : - 1.285 €
Besoin de financement : 1.285 €
Affectation en réserves : 1.285 €
Report en exploitation : 11.682 € 74

Exécution du budget 2016 Compte Administratif Résultat cumulé

	Dépenses	Recettes	Solde exécution
Section exploitation	8.161,33	21.129,07	12.967,74
Section investissement	9.543,79	8.258,79	-1.285,00
Total	17.705 € 12	29.387 € 86	+ 11.682 € 74

Budget du service auberge 2016

Section exploitation dépenses

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	14.602
66	*Charges financières*	1.140
022	Dépenses imprévues	2.000
	Total dépenses réelles fonctionnement	**17.742**
023	Virement à section investissement	1.438
042	Opérations d'ordre entre sections	7.120
	Total des dépenses d'ordre	**8.558**
	Total dépenses d'exploitation	**26.300**

Recettes section d'exploitation

Chapitre	Libellé	Vote
70	Ventes produits	3.000
75	Autres produits gestion courante	7.453
	Total recettes gestion des services	**10.453**
042	Opérations d'ordre entre sections	4.164
	Total recettes d'ordre d'exploitation	**4.164**
R002	Résultat reporté 2015	11.683
	Total des recettes d'exploitation cumulées	**26.300**

Section Investissement Auberge

Dépenses

Chapitre	**Libellé**	**Vote**
16	Emprunts	4.394
Total dépenses financières réelles		**4.394**
040	Opérations d'ordre entre sections	4.164
Total dépenses d'ordre		4.164
D001	Solde d'exécution négatif	1.285
Total dépenses investissement cumulées		**9.843**

Recettes

Chapitre	Libellé	Vote
1064	Dotation affectation résultat	1.285
Total recettes financières		**1.285**
Total recettes réelles investissement		**1.285**
021	Virement section fonctionnement	1.438
040	Opérations ordre entre sections	7.120
Total recettes d'ordre investissement		**9.843**

CCAS :

Compte administratif 2015

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
011	Charges à caractère général	2010	99,71
65	Autres charges de gestion courante	900	
	Total dépenses fonctionnement	**2.910**	**99,71**

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis
70	Produits des services Concessions cimetière	57	77,91
74	Dotation et participation	1000	1.000
	Total des recettes	**1.057**	**1.077,91**
R002	Excédent reporté		1.852,33
Total			**2.830,53**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 2.830,53

Le conseil d'administration décide de le reporter en fonctionnement recettes.

Budget 2016 CCAS

Section fonctionnement dépenses

Chapitre	Libellé	Vote
60623 607 611	Alimentation Achat de marchandises Contrat prestataires de services	1.000 831
011	**Charges à caractère général**	1.831
656	Secours	
65	Autres charges de gestion courante	1.000
	Total	**2.831**

Section fonctionnement recettes

Chapitre	Libellé	Vote
70311	Concessions cimetière	
7474	Subvention commune	
	Total recettes	
R 002	Excédent reporté 2014	2.831
	Total recettes	**2.831**

Délibérations du 1 er semestre :

Séance du 29 Février 2016

Absent : Jacky Martin- Michel Boutry
Visite de l'appartement au-dessus de l'école pour visualisation des travaux à entreprendre.
1. Présentation des devis concernant l'appartement anciennement occupé par M. Martinais :
Les entreprises suivantes sont retenues : Titelec, Rey, Romeo, Rambert Carrelage, Euro Charpente

2. Devis séparation salle réunion ancienne cantine :
Les entreprises Titelec et Rey sont retenues

3. Présentation et vote du compte administratif 2015 du service auberge :
9 voix Pour 1 abstention

4. Présentation et vote du compte de gestion 2015 du service auberge de Michael Chaillet Percepteur : 10 voix Pour

5. Délibération affectation du résultat 2015 du service auberge :
10 voix Pour

6. Présentation et vote du budget primitif 2016 du service auberge :
10 voix Pour

7. Présentation et vote du Compte administratif 2015 de la commune :
9 voix Pour 1abstention

8. Présentation et vote du compte de gestion de la commune 2015 de Michael Chaillet Percepteur : 10 voix Pour

9. Délibération affectation de résultat 2015 de la commune : 10 voix Pour

Séance du 29 Mars 2016
Absents : Jacky Martin
Michel Boutry pouvoir donné à M. Rousset

1. Vote du taux des taxes communales 2016 :
   Les taux ne seront pas modifiés en 2016

2. Délibération pour achat de tracteur d'occasion
3. Délibération financement par prêt du tracteur au CASRA Rhône Alpes
4. Délibération financement des travaux du logement au dessus de l'école par prêt au CASRA Rhône Alpes
5. Délibération montant des subventions aux sociétés communales et organismes extérieurs
6. Délibération renouvellement des contrats photocopieurs mairie et école
7. Délibération demande de prêt à la CRCAMSRA pour l'achat du tracteur
8. Délibération demande de prêt à la CRCAMSRA pour les travaux de l'appartement de l'école

Séance du 04 Avril 2016
1. Vote du budget communal 2016
2. Vote du budget du service auberge 2016

Séance du 20 juin 2016 :
Absents : Bruno Durand- Jacky Martin- Yannick Van de Caveye
M. Durand donne pouvoir à Michel Boutry

1. Délibération portant sur le périmètre de la fusion des 3 communautés de communes
   1 contre 8 Pour
2. Délibération portant sur la composition du conseil communautaire Unanimité sur le choix de l'accord local 1 pour 67 sièges
3. Subvention complémentaire pour le sou des écoles Chasselay Serre-Nerpol pour son adhésion à la ludothéque de St Marcellin d'un montant de 45 € (120 à diviser entre le sou, la mairie de Chasselay et celle de Serre-Nerpol) 9 Pour. Une décision modificative sera prise en ce sens.
4. Délibération modificative au budget pour la cession du tractopelle : 9 Pour
5. Délibération modificative au budget pour la cession du tracteur Mac Cormick : 9 voix Pour
6. Délibération modificative pour l'achat de la guirlande de Noël : 9 Pour
7. Redevance télécom : la mairie n'a pas reçu les montants 2016, la décision est donc repoussée
8. Informations concernant les décisions du maire :
   Décision N°1 : location d'un garage communal à Mme Sonia Idelon pour la somme de 40 € par mois
   Décision N°2 : Achat d'un frigo et d'une cuisinière pour les associations pour la somme de 789 € 98

9. Résultat de la consultation des travaux de voirie 2016 : l'entreprise Chambard est retenue pour la somme de 17.652 € TTC (Eiffage = 24.210 € TTC ; Colas = 25.614 € TTC)
10. Informations proposition de tarifs d'assurance pour la commune par Groupama.

Les Travaux

Appartement au-dessus de l'école

Suite au décès de Raymond Martinais, le conseil municipal a décidé la mise aux normes de cet appartement très vétuste. Différents corps de métiers ont été sollicités pour des devis.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

Rey Plomberie : travaux de la salle de bain, toilettes, évier, reprise des tuyauteries pour 3008 € 50 TTC
Rambert Carrelage pour la salle de bain, sols et murs pour 1.420 € 10 TTC
Titelec reprise de l'alimentation électrique et tableau pour 1.899 € 58 TTC
Romeo Fabrice pour reprise des murs, sols et plafonds pour 7.650 € 55 TTC
Euro Charpente Oliveira pour les fenêtres, marches escalier, panneaux obturants anciennes fenêtres,
Pour 4.428 € TTC
Total des travaux : 18.406 € 73

Transformation de l'ancienne cantine en salle de réunion :
Suite à l'obligation de mettre en œuvre les TAPS dans les écoles, la commune a du récupérer l'ancienne cantine car la salle des fêtes est entièrement occupée pour la cantine, la garderie, la salle de motricité et les TAPS et ne peut pas être mise à disposition pour les associations ou autres pour des réunions.
Cela a demandé quelques modifications pour séparer les réseaux des salles de l'auberge.

Des devis ont été demandés et ont donné sur les choix suivants :

Pour la plomberie : Entreprise Rey pour 1.100 € 31 TTC (Chauffe eau, alimentation eau chaude eau froide, séparation du réseau de chauffage par chaudière gaz)

Pour l'électricité : Titelec pour 2.971 € 92 TTC, séparation de l'alimentation électrique, pose compteur, mise en place de chauffage rayonnant

Edf : Mise en place d'un nouveau compteur : 733 € 27 TTC

Régie 3C2V : en attente de facturation : pose d'un nouveau compteur d'eau, branchement évacuation des eaux usées.

Accessibilité des bâtiments communaux : salle socio éducative, église et mairie
Un dossier a été déposé à la maison du territoire, validé pour un montant de 44.220 € H.T ; Ces travaux seront subventionnés 30.172 €

Voirie :

Programme Triennal (dernière année)

Reprofilage aux enrobés prévus pour environ 20.000 € HT subventionnés par la maison du Territoire sur les voies N°2 (Toutes Aures), N°5 Brunerie, N°1 Le Nand, N°15 Les Jachaudières, N°3 Pichonnière

Entretien de la voirie sur les chemins communaux, il est prévu environ 10 tonnes d'enrobés pour la reprise des nids de poules.

Achat d'une lame de déneigement :

Il a été décidé l'acquisition d'une lame de déneigement d'un montant de 13.865 € H.T, subventionnée à hauteur de 50 % par la maison du Territoire soit 6.933 €

Acquisition d'un tracteur d'occasion en remplacement de l'existant :
Il a été décidé l'achat d'un tracteur auprès de la société Chavanel pour un montant de 26.562 € TTC. Il s'agit d'un tracteur Class Axos 330 cx plus puissant que le Mac Cormick et qui permettra la charge de la lame de déneigement. L'ancien tracteur est repris pour un montant de 15.600 € TTC.

Tractopelle en commun avec Notre Dame de l'Osier :
Le tractopelle acheté en 1997 avec la commune de Notre Dame de l'Osier a trouvé preneur pour la somme de 7000 € à partager entre les deux communes.

Achat d'un frigidaire et d'une cuisinière :
Suite à la demande du club du 3ème âge, il a été décidé l'achat d'un frigidaire et d'une cuisinière pour la somme de 789 €98 qui seront à la disposition des associations.

Commémoration du 08 mai 1945 :

Le dimanche 8 mai, Monsieur le Maire, des membres du conseil municipal et quelques uns d'entre vous sont venus participer à cette commémoration en souvenir de nos soldats morts pour la France lors de la guerre de 39-45

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales doit se faire impérativement avant le 31 décembre 2016. Pour les jeunes recensés à Serre-Nerpol, l'inscription se fera automatiquement à partir de 18 ans (s'ils sont nés de parents domiciliés à Serre- Nerpol ou s'ils ont été recensés par le service national). Par contre, toutes les personnes nouvellement installées sur la commune doivent se faire inscrire de leur propre initiative.
Pour se faire, veuillez vous rendre à la mairie aux heures de permanence munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française **doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant**. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Etat Civil

Naissances :

Lyla Rigollier le 28 décembre 2015 fille de Nicolas Rigollier et de Carole Demachy

Mariages : Néant

Décès

Vinson Marie Rose Irène le 27 Janvier 2016

Marchand Hélène le 15 Mars 2016

Michallet Aimé le 29 Mars 2016

Bertrand Félix le 02 Avril 2016

Chatenay Marie-Thérèse le 25 Avril 2016

Besseat Claire le 17 juin 2016

Nous avons une pensée attristée pour les personnes qui nous ont quittées en ce premier semestre, nous adressons nos plus sincères condoléances à chaque famille

Une Journée à l'école d'autrefois

Laurence Mabelly

Une maman d'antan

Une maîtresse d'autrefois

Mercredi 1er juin après-midi, Laurence Mabelly, directrice de l'école de Serre-Nerpol, toujours très enthousiaste et motivée pour ses élèves, a accepté de participer avec ses collègues Virginie Lavastre et Amélie Billon-Pierron, au projet de sensibilisation des enfants à la beauté de leur patrimoine proposé par Magali Dumas, directrice du centre de loisirs. L'objectif étant de renforcer l'identité citoyenne de l'enfant lui permettant ainsi de devenir responsable de l'héritage qui lui est légué et un jour à son tour le transmettre et le préserver. C'est ainsi que durant tout l'après-midi, les enfants ont pu évoluer dans une classe « d'antan » avec la participation du musée d'autrefois de Varacieux et son président Maurice Champon, l'association de Georges Antonin de St Etienne de St Geoirs, les maires de Serre-Nerpol, Chasselay et Varacieux auxquels cela a rappelé beaucoup de souvenirs émouvants ainsi que Mme Nicole Di Maria et Mme Emmanuelle Grosjean et son adjointe pour la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors.

Plus de Tableau Blanc Interactif, plus d'ordinateurs, ni de stylos mais des bureaux en bois, des encriers, des ardoises, des plumes, des vieux cahiers, des blouses grises, les bons points, le poêle à bois et le fameux bonnet d'âne.
Les participants avaient joué le jeu jusqu'au bout, tenues d'époque et jeux d'antan.

Un petit aperçu

Les enfants ont été très intéressés par les explications du déroulement de l'école d'autrefois. L'après-midi s'est achevé par la photo de groupe et autour d'un goûter.

Le mot de la classe de cycle 3

La fin de l'année scolaire approche et nous voulons vous raconter ce qui s'est passé à l'école depuis Noël.

Au **mois de janvier,** grâce à la Charte forestière des Chambaran, deux intervenants sont venus pour nous apprendre à fabriquer des jeux en bois de grande taille (Culbuto, Puissance 4 et Morpion). On a poncé, percé, vissé, scié, mais on a aussi utilisé la scie à chantourner ou la scie à cloche.

On joue régulièrement avec nos jeux!

Au mois de **mars,** nous avons fait le Carnaval du RPI. Nous sommes allés à Chasselay où les membres du club « Retrouvailles et amitié » nous attendaient pour jouer à des jeux en bois, des jeux de société et des jeux de cartes.

Ensuite nous avons pris le goûter tous ensemble.

Le **20 mai,** on a participé à une chorale avec l'école Intercommunale de musique à la salle des fêtes de Vinay. Le concert avait lieu à 19 heures et nous étions accompagnés d'un orchestre. On avait un peu peur d'oublier les paroles mais en fin de compte tout s'est bien passé!

Le **27 mai**, on a fait une sortie dans les bois de Serre Nerpol avec deux animateurs de la Charte Forestière des Chambarans (Thomas et Elise). C'étaient deux gestionnaires forestiers qui nous ont appris à reconnaître les essences de bois et à utiliser les outils du gestionnaire. Un quadra sert à délimiter un carré de 1 m2 pour observer le sol. Un compas forestier sert à mesurer le diamètre des arbres et une tarière est utilisée pour faire des carottes de terre lorsqu'on veut analyser les différentes couches qui forment le sol. A Serre Nerpol, en première couche, il y avait la litière composée des déchets des vers de terre et des feuilles mortes, puis plus en profondeur on a trouvé de l'argile et enfin un peu de sable.

On a appris à mesurer les arbres à l'aide de deux brindilles de bois, et on a réalisé un herbier pour la classe.

On a pique-niqué puis on a fait un jeu du béret. Il fallait être le premier à prendre la feuille que les animateurs nous demandaient de rapporter.

Enfin, on a remis dans l'ordre chronologique les différentes étapes de la gestion d'une forêt.

Mercredi 1er juin, nous avons accueilli les élèves de Chasselay et les enfants du Centre de Loisirs Intercommunal pour une après-midi « Ecole d'Autrefois » à l'école de Serre Nerpol.

L'école était transformée en école d'antan avec des vieux bureaux, des vieux livres, des certificats d'études, des encriers, des plumiers, des blouses ou encore des bonnets d'âne. On a appris à écrire à la plume et à l'encre et nous avons eu un bon point.

On était tous déguisés comme les enfants des années 1940 ou 1950, on s'est bien amusés! Dans la cour, il y avait des jeux en bois, la marelle, les skis en bois, les osselets et les cordes à sauter.

En fin d'après-midi, on a tous pris un goûter avec des tranches de pain et de la confiture ou du lait concentré. On est passé dans le journal deux fois!

Le **2 juin**, les CM2 sont allés visiter le collège de Vinay: « Le matin on a visité les bâtiments, puis à midi nous avons mangé au réfectoire. L'après-midi, nous nous sommes retrouvés dans une salle de classe pour un cours d'allemand. Ensuite, nous avons participé à une course d'orientation dans le collège. »

La **première semaine du mois de juin,** c'était le festival du livre à l'école de Serre Nerpol. Nos familles nous ont acheté des livres, et l'école a reçu des livres en cadeaux pour nos bibliothèques de classes.

Le **mardi 7 juin,** notre école et celle de Chasselay, nous sommes allés dans le Trièves pour faire notre sortie scolaire au Parc Aventure Trièves.

Nous sommes arrivés dans la matinée, et après avoir posé nos affaires, ceux de cycle 3 et quelques cycle 2 sont partis s'équiper pour faire de l'accrobranche tandis que les plus petits sont partis visiter les cabanes perchées. Malheureusement, la pluie est tombée à ce moment là!!! On s'est vite mis à l'abri, et ensuite la maîtresse et les parents sont allés récupérer nos imperméables. Du coup, nous sommes allés manger pour patienter jusqu'à la fin de la pluie. Ensuite, on a pu enfin faire les activités!C'était trop bien, on a vu le Mont Aiguille, on a mis des baudriers et on a fait des grands parcours!

Pour finir, la fin de l'année approche, et notre fête des écoles aura lieu le **24 juin**. Les CM2 vont quitter notre école pour aller au collège:

Passez un bon été!!

Le lundi 14 Mars 2016 les élèves de la classe de maternelle de l'école de Serre-Nerpol ont pris le bus avec les élèves de la classe de cycle 3 pour aller rejoindre la classe de Chasselay dans le cadre du Carnaval. Les élèves ont chanté aux Anciens venus nombreux et devant les parents et grands-parents. Après le petit spectacle les élèves ont pu participer à des jeux en compagnie des Anciens. Tout le monde a passé un très agréable moment dans un échange inter-générationnel.

Tout au long de l'année scolaire les élèves de
maternelle ont pu manipuler différents matériaux pour créer des oeuvres artistiques. Ils ont même fabriqué du papier recyclé. Ils ont été surpris de voir qu'avec peu de matériel on pouvait recréer du papier avec des formes et des motifs différents.

Les élèves ont pu découvrir de nouvelles sensations grâce à notre voyage scolaire. Nous sommes partis au Parc Aventure Trièves pour effectuer des parcours dans des cabanes perchées dans les arbres. Les enfants ont pris de la hauteur, ils ont marché dans des filets, fait du trampoline à environ six mètres de haut. Ils avaient d'abord essayé de marcher avec des échasses en classe dans le but de chercher un certain équilibre différent de la marche normale. Tout le monde a passé une excellente journée malgré le temps un peu coquin.

ACCA de SERRE-NERPOL

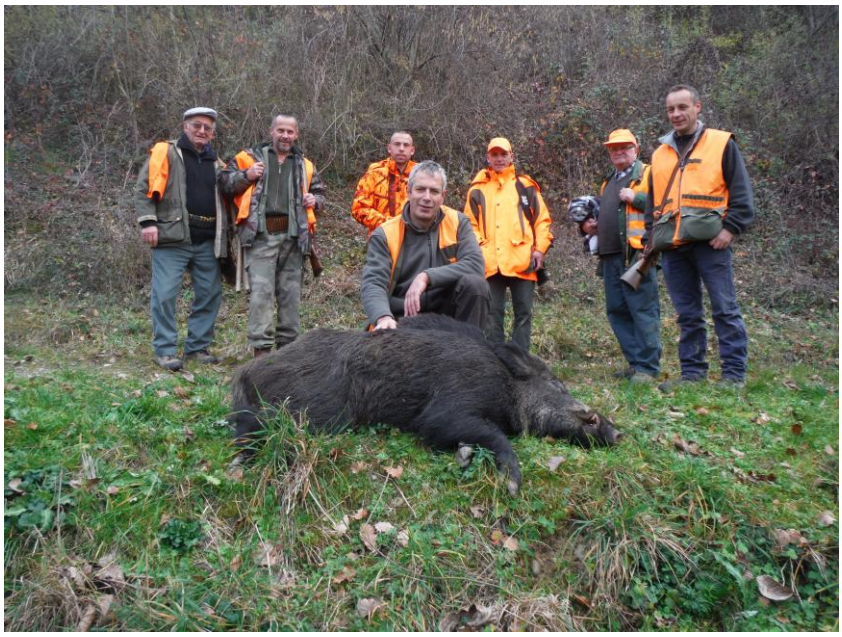

Ce sanglier localisé par Romain Baratier, débusqué par Franck Lambert et Gérard Caillat, tué par Claude Serrière, pesait 92 kilos

L'ACCA de SERRE-NERPOL se porte bien avec un record de 60 chasseurs pour la saison écoulée et toujours plus de demandes de cartes chaque année.

La journée boudin a été excellente, un grand merci aux participants et une mention spéciale à l'équipe de préparation et de cuisson menée par Pierrot pour la qualité du boudin et de la charcuterie.

Le repas de chasse aura lieu le dimanche 21 Août 2016

et la prochaine journée boudin le dimanche 15 Janvier 2017.

ECOLE SAINT JOSEPH

Serre-Nerpol

Vous connaissez votre village, votre commune, bien mieux que nous, sans aucun doute ! Vous voudriez peut être le faire connaître à des amis, à des connaissances, mais vous n'avez ni le temps ni, peut être l'esprit à le faire. Alors, peut-être, ce petit exposé, fait dans le cadre de nos activités scolaires, vous intéressera-t-il ? C'est du moins ce que nous espérons en comptant qu'il ne s'y glissera pas trop d'erreurs.

Serre-Nerpol est une petite commune du Dauphiné, toute simple et sans prétention mais non sans charme. En 2016, elle compte 329 habitants inscrits à la mairie et en majorité paysans ou du moins possédant quelques terres. Elle allonge ses quelques 6,5 km de long sur 3 km de large entre Saint Michel de saint Geoirs et Quincieu au Nord, Vatilieu à l'Est, Vinay et Varacieux au Sud et Chasselay à l'Ouest. Ses coteaux raides et ses vallées étroites lui valent d'être classée comme un village de montagne et de bénéficier d'une aide financière pour ses agriculteurs, obligés, bien souvent de faire des prouesses d'équilibre avec les tracteurs et donc, ralentis dans leur travail par des manœuvres multiples et délicates. De plus, le sol, principalement calcaire ou argileux et très souvent en forte déclivité, est souvent pauvre et difficile à amender. Aussi, en dehors des bois de châtaigniers abattus périodiquement pour produire du bois de chauffage ou des piquets, les prairies ou les noierais se partagent le terrain en maîtres. Seuls quelques rares endroits peuvent être plantés en céréales.

Ainsi les deux principales ressources de la commune sont, d'une part la production de la noix de Grenoble vendue dans le monde entier, et d'autre part, l'élevage de bovins. D'importants cheptels de vaches à viande (charolaises, limousines) et de vaches laitières (montbéliards) fournissent viande et produits laitiers de qualité, les bêtes étant nourries d'aliments naturels et équilibrées, aux plaines de l'Isère et de la Bièvre, et même au-delà. De plus, tandis que deux importants « poulaillers » fournissent les œufs, quelques élevages plus modestes de porcs et de volailles engraissés à la manière traditionnelle, approvisionnent les magasins de produits régionaux.

Quand à la faune sauvage, elle se compose principalement de lapins bondissants sur les coteaux herbus, de faisans à la robe chamarrée, de chevreuils au cri rauque et aux bonds gracieux, de sangliers se cachant dans les ravines broussailleuses. Le groupe des chasses des battues pour réguler la prolifération importante de ces deux derniers gibiers plus petits, tout chasseur de la commune peut les chasser à son gré n'importe quel jour de la semaine sauf le vendredi. Nous sommes bien renseignés !

Le côté historique de Serre-Nerpol reste, semble-t-il, encore assez ignoré et obscur. Une étude attentive des archives de Grenoble pourrait, sans doute, révéler bien des détails passionnants, mais ce travail demanderait un laps de temps qui, pour le moment, nous fait défaut. Nous rappellerons donc seulement que la commune, telle qu'elle est aujourd'hui, a été formée de deux communes distinctes et autonomes : Serre dans le partie nord, et Nerpol dans la partie sud. Mis à part le R.P. Louis David prêtre et historien érudit, né à Serre-Nerpol et ayant beaucoup œuvré pour la Pologne, l'Espagne et, bien sûr la France durant la guerre de 39-45, aucun nom ne se signal, de manière notoire, dans l'Histoire. Cependant, le monument du Souvenir Français et la plaque commémorative apposée dans l'église témoignent bien de l'attachement et du dévouement à la patrie, des enfants de Serre Nerpol.

Mise à part son église, dont la conception et l'ornementation intérieures sont vraiment inattendues et remarquables, Serre Nerpol ne possède pas de monuments artistiques à visiter. Mais s'il n'y a pas, dans la commune, d'attractions touristiques à gros public et à grande renommée, à sensations fortes, à bruits assourdissants et excitants (sauf les jours du Rallye de Saint Marcellin début juillet…), il y a par contre des possibilités de randonnées pour tous les goûts.

Vous aimez le plat ? Partez du « Château », suivez la « Route de Nerpol » jusqu'à « Charroi » ; allez –retour vous pourrez marcher durant plus d'une heure sans rencontrer de grandes dénivellations tout en bénéficiant d'une très belle vue sur le Vercors, Belledonne et Chartreuse. A moins que vous ne préfériez suivre le fond de la vallée ? Alors partez du col « des Nières », avancez –vous jusqu'au village, traversez-le, puis continuez en direction du « Moulin de Charpenay ».

Vous aimez l'ombrage, les ballades à travers bois ou résonnent les trilles enchanteurs des merles, des rouges – gorges, des rossignols ou fleurissent les muguets, les sceaux de Salomon, les pervenches azurées ou l'humble et parfumée violette ; ou, en automne, l'or et le pourpre ruissellent de toute part et ou se cachent le savoureux cèpe, la chanterelle ou la trompette de la mort ?Alors montez dans nos coteaux solitaires du « Rivier », des « Bavornes » des « Bruyères » et de « Quincise »,…ou les châtaigniers , mêlés de chênes , de cerisiers, de tilleuls et de frênes ,vous procureront pleine satisfaction.

Vous aimez batifoler dans les ruisseaux ? Prenez le chemin de la « Pichonnière »et une violette entre les dents, foulant des tapis de lierre ou de pervenches, vous atteindrez les bords du Serrurier où vous pourrez patauger dans l'eau, construire des barrages, faire des ricochets, ou, tout simplement, écouter le doux et gai murmure de l'eau. Si vous voulez un peu plus d'eau et moins de bois, allez donc près du chemin de « Toute Aures « sur les bords de l'Ivery ou en amont de « Salacine », sur les bords du ruisseau de Presle.

Vous êtes originaire de Provence et vous pensez avec nostalgie aux pins odorants, aux genêts d'or, aux cigales de l'été ? Vous aussi, vous pourrez trouver un peu de quoi apaiser votre mal du pays dans les bois derrière « Quincise «, sur les côteaux des « Plantés » et des »Travers » ou sur les crêtes au-dessus de la « Brunerie » …

Vous aimez les grandes espaces, la vue sans limite, la contemplation élevante et fortifiante des grandioses panoramas de montagnes ? Suivez les crêtes, des « Plantes » jusqu'au « Feytos », ou bien, grimpez par delà la « Brunerie » et rejoignez l'antenne qui culmine à 672 m. sur un petit sommet à mi-chemin entre le col « Lachard » et le col de « Toutes Aures ». Vous pourrez découvrir alors la masse blanche du Mont Blanc, les imposantes falaises de la Chartreuse, la pointe élancée de Belledonne et toute la chaîne du Vercors, de la Grande Buffe jusqu' aux monts du Royans, en passant par le pré de Fessole, le Grand Veymont, la Tête de la Dame, le col de la Bataille, … Au Nord, vos yeux découvriront la plaine de la Bièvre, tandis qu'au Sud-ouest, par temps clair, votre vue descendra jusqu'aux cheminées nucléaires de Tricastin et aux contreforts des monts de l'Ardèche. Mais si vous voulez tout voir d'un coup, méfiez-vous, il peut vous en cuire d'un torticolis ou des ampoules aux pieds !

Voilà un petit aperçu de Serre-Nerpol.

Merci à Mr Le Maire et à sa secrétaire qui, une fois encore, ont donné de leur temps pour nous fournir, toujours aussi aimablement et simplement, ces renseignements nécessaires.

Texte composé et saisi à l'ordinateur par les classes de 6°et 5°de l'Ecole Saint Joseph, soutenues par leurs professeurs.

Dates et heures des reconnaissances :

- **Samedi 25 juin 2016** : de 8H30 à 11H30 et de 13H à 18H,
- **Dimanche 26 juin 2016** : de 8H30 à 18H

Pour Serre-Nerpol, il y aura 3 passages sur la seule journée du Dimanche

Fermeture de la route 6 h 28

Réouverture 16 h 31

Rallye de Saint Marcellin

L'ASA Saint Marcellinoise organise sa 28ème édition du rallye de Saint Marcellin, les épreuves nous concernerons uniquement le dimanche 3 juillet 2016.
Cette manifestation sera l'occasion pour le Foyer Rural d'organiser une buvette sur le parcours pour le financement de futures animations.

En cas de non-respect du code de la route lors des reconnaissances, nous vous invitons à relever les plaques d'immatriculation des véhicules concernés et à les signaler en mairie. Nous ferons le relais avec l'ASA Saint Marcellinoise pour dénoncer les pilotes qui pourront ainsi être exclus du rallye.

Comme chaque année, nous vous demandons la plus grande prudence, respectez les règles élémentaires de sécurité, éviter les emplacements dangereux (trajectoires, abords des routes). Tenez- vous le plus haut possible ! Gardez les enfants et les animaux hors de danger !

Le Syndicat Mixte du Pays du Sud-Grésivaudan, lauréat Territoire à Energie POSitive (TEPOS), propose aux habitants de SERRE-NERPOL des

Permanences Info énergie

assurées par un Conseiller de l'Espace Info Energie pour un **conseil objectif** sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, l'isolation, la rénovation/construction.

Saint-Marcellin - Maison de l'économie

2 juin 2016 - 7 juillet 2016 - 4 août 2016 - 8 septembre 2016 - 6 octobre 2016 - 3 novembre 2016 - 1er, 8 et 15 décembre 2016

Vinay - Grand Séchoir

27 juin 2016 - 25 juillet 2016 - 22 août 2016 - 26 septembre 2016 - 24 octobre 2016 - 28 novembre 2016

Elles sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous.

Pour s'inscrire, appellez le 04 76 14 00 10 ou infos@infoenergie38.org .
Pour en savoir plus sur ces permanences, rendez-vous sur notre site Internet.

L'équipe Info Energie 38

Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1er juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets ! Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flaconnages.

Trier un geste de plus en plus utile :

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois. L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique

Objectif : encourager le recyclage Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.
Cette évolution a été anticipée par le Centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages.
L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572.000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

Ca devient plus simple !

Désormais plus de casse-têtes. Il suffit de respecter 4 règles très claires :
Mettons nos emballages dans le conteneur jaune !
Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune
Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

Alors, plus aucune hésitation, le tri on s'y met tous à fond !

ATTENTION !!

Suite à la décision de modernisation et d'agrandissement de la déchetterie de Vinay, celle-ci sera fermée à compter du 04 Juillet 2016 jusqu'à la fin des travaux.
Durant cette période, les déchetteries de St sauveur et de Saint Quentin sur Isère sont à votre disposition pour vos dépôts.

Pour toutes informations :
Contacter le SICTOM au
04 76 38 66 03 ou par mail accueil@sictomsg.fr

la saumonee

Comme d'habitude « La Saumonée » a effectué 2 lâchers de truites « Fario » (80 et 60 kg). Cette année, la société a délivré une quarantaine de permis. Nous vous rappelons que ces permis autorisent la pêche dans toutes les associations réciprocitaires : ruisseaux, rivières, lacs de montagne, barrages.
C'est pourquoi prudence et nécessaire notamment aux abords des barrages EDF. Les zones dangereuses sont signalées et délimitées par des panneaux. A proximité de ceux-ci, l'eau peut monter très rapidement. Respectez les consignes de sécurité, consultez la petite brochure jointe avec les permis pour plus de précisions. Le président vous souhaite un été agréable. Bonne pêche.

Alain Mathevet

le club de la joyeuse rencontre

Un petit coucou des Aînés Ruraux génération mouvement de la commune

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que lors de la séance de son assemblée générale en date du 20 Avril 2016, en présence d'Alain Rousset, Maire de la commune, l'association dite Club Joyeuse Rencontre dont le siège est à la mairie de Serre-Nerpol a procédé au renouvellement de son bureau et conseil d'administration composé désormais comme suit :

Les membres du bureau :
Alain Rousset, Président d'honneur
Mme Détroyat Andrée, Présidente active
Mme Lambert Michelle, vice-présidente
Mme Caillat Yvette, trésorière
Mme Rousset Denise, trésorière adjointe
Mme Coux Martine, secrétaire
M. Allibe Serge, secrétaire adjoint

Avec ses vingt adhérents, le club se réunit toujours deux fois par mois. Au printemps 2017, l'association aura 40 ans, "un bail" ! Oui, mais trop jeune pour prendre sa retraite (Je parle bien du Club Joyeuse Rencontre). Il y a-t-il des retraités à Serre-Nerpol ? Dans ce cas, nous souhaitons vivement vous rencontrer pour nous aider et poursuivre ce que vos parents ont créé. « Que les retraités puissent se rencontrer convivialement et se procurer détente et loisirs.
Nous gardons espoir.

En vous souhaitant à tous un été sans problème.
Bonnes vacances.

Le Club

FOYER RURAL

Le vendredi 13 mai 2016 s'est tenue l'assemblée générale du Foyer Rural. A cette occasion, Sylvie Caillat et Raphael Corvey-Biron ont annoncé leurs retraits de l'association après de nombreuses années de bénévolat.

26 personnes étaient présentes ce jour-là pour procéder à l'élection du nouveau conseil d'administration ainsi que du nouveau bureau.
Ainsi ont été élus pour l'année 2016 :

Président : Florent ROSTAING
Vice Président : Cédric PERNA
Trésorière : Yolande CARLIN
Trésorier adjoint : Patrick GAGELIN
Secrétaire : Marion CARDIS
Secrétaire Adjoint : Jacky MARTIN

Le nouveau bureau ainsi que l'ensemble des bénévoles

La nouvelle équipe s'est rapidement mise en place afin d'organiser au mieux les feux de la Saint Jean qui se sont tenus le vendredi 17 juin 2016.
Ainsi, c'est sous un beau soleil et une belle soirée qu'ont eu lieu le bal ainsi que le feu d'artifice. La foule était au rendez vous puisque environ 350 personnes étaient présentes. La buvette et la restauration rapide ont ainsi tourné à plein régime.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 3 juillet 2016 à l'occasion du rallye de Saint Marcellin. Les 3 spéciales Serre-Nerpol - Chasselay débuteront respectivement à 7h58, 11h18, 14h23.
Le foyer tiendra une buvette/restauration au croisement entre la route de Vinay et la route des Bavornes tout au long de la journée.

Du fait de la hausse du nombre de personnes souhaitant s'impliquer dans la vie de la commune, nous réfléchissons à l'organisation de nouvelles manifestations. Nous vous tiendrons informer dès que les dates seront fixées.

Les membres du Foyer tiennent à remercier Sylvie et Raphaël pour leur implication toutes ces dernières années.

Je tenais personnellement à remercier tous les bénévoles, qui part leur implication, ont contribué à la réussite des Feux de la Saint Jean.

Le président et son équipe.

20ème Festival de l'Avenir au Naturel.

Les 3 et 4 Septembre 2016.

C'est en 1982 que l'association Espace Nature Isère autrefois appelée « Chantesse Environnement » a vu le jour dans le but de protéger le marais de Chantesse pour éviter l'extension de la carrière. En 1997 l'association prend un nouvel essor avec la création de son premier Festival de l'Avenir au Naturel. Nous voilà 20 ans après ce premier Festival…

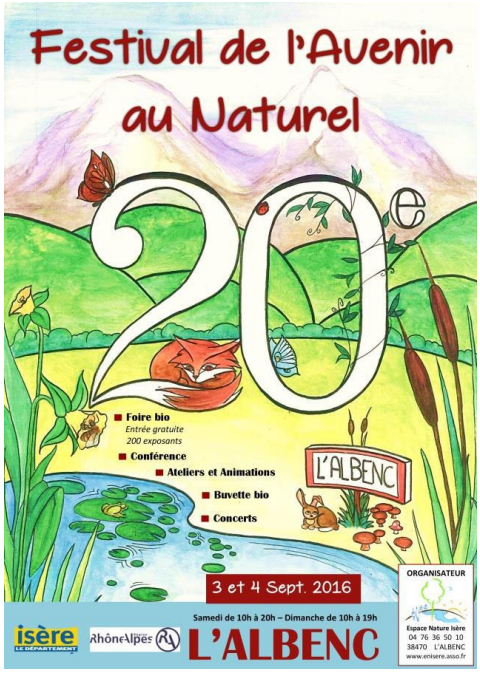

Cet **événement gratuit** présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat... Diverses thématiques sont ainsi traitées par les **200 exposants** : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature…

C'est sur les pelouses de la commune de L'Albenc que se déroulera les 3 et 4 septembre pour la 20ème année consécutive **la plus grande foire biologique en plein air de Rhône-Alpes**.
Cet **événement gratuit** présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat... Diverses thématiques sont ainsi traitées par les **200 exposants** : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature…
Pendant tout le week-end, des **conférences et des débats** seront proposés au public : régime alimentaire méditerranéen, auto construction, santé, guide des légumineuses, nanoparticules, élargissement de l'A480 …
Au programme également, de nombreuses **animations :** bien être, shiatsu, danse biodynamique, nature, petite enfance, communication… Des concerts, des expositions, des sorties…
Et pour ses 20 ans, le Festival vous proposera de participer à une **tombola** avec de nombreux lots à remporter.
L'association Espace Nature Isère, à travers

L'association Espace Nature Isère, à travers le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille ainsi au développement d'une société plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de l'environnement.
Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de l'écologie, avec plus de 30 000 visiteurs et 200 exposants en 2015.
Si vous souhaitez participer à l'organisation du Festival, n'hésitez pas à nous contacter. Les commissions animations, conférences, le comité de sélection des exposants… vous accueilleront avec plaisir.
Espaxe Nature Isère – 32 place du Souvenir Français
38470 L'Albenc – 04 76 36 50 10 – www.enisere.asso.fr
espacenatureisere@orange.fr

MISSION LOCALE
Pays du Sud-Grésivaudan

EMPLOI-FORMATION 16/25 ANS SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel ?
Vous recherchez des solutions pour prendre soin de votre santé, trouver un moyen de transport, un logement.
L'équipe de la Mission Locale est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Pour cela, il vous suffit de contacter Karine au 04.76.38.83.42 qui vous donnera un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel dans l'un des 4 lieux de permanence le plus proche de chez vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint Quentin sur Isère ou Pont en Royans.
Horaires d'ouverture au public sur Saint-Marcellin : le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

N'hésitez pas à consulter notre site internet **missionlocale.sud-gresivaudan.org** et à nous rejoindre sur notre page Facebook **Mission Locale Pays du Sud Grésivaudan**

RESEAU SENTINELLE ALERTE IL EST LA !!!

Moustique-tigre : luttons contre son installation !

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et **se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche**. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 28 départements .
Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 6 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'arrêté ministériel du 26 août 2008 modifié place ainsi ces départements **en « niveau 1 »** du Plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole. Pendant la période active du moustique, du 1er mai au 30 novembre, une surveillance renforcée entomologique et épidémiologique est mise en place

Un moustique de très petite taille et particulièrement nuisible

Ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.
Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne malade qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes, et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et **se déplace peu au cours de sa vie** (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Comment éviter la prolifération des moustiques ?

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de **limiter leurs lieux de ponte et de repos.**

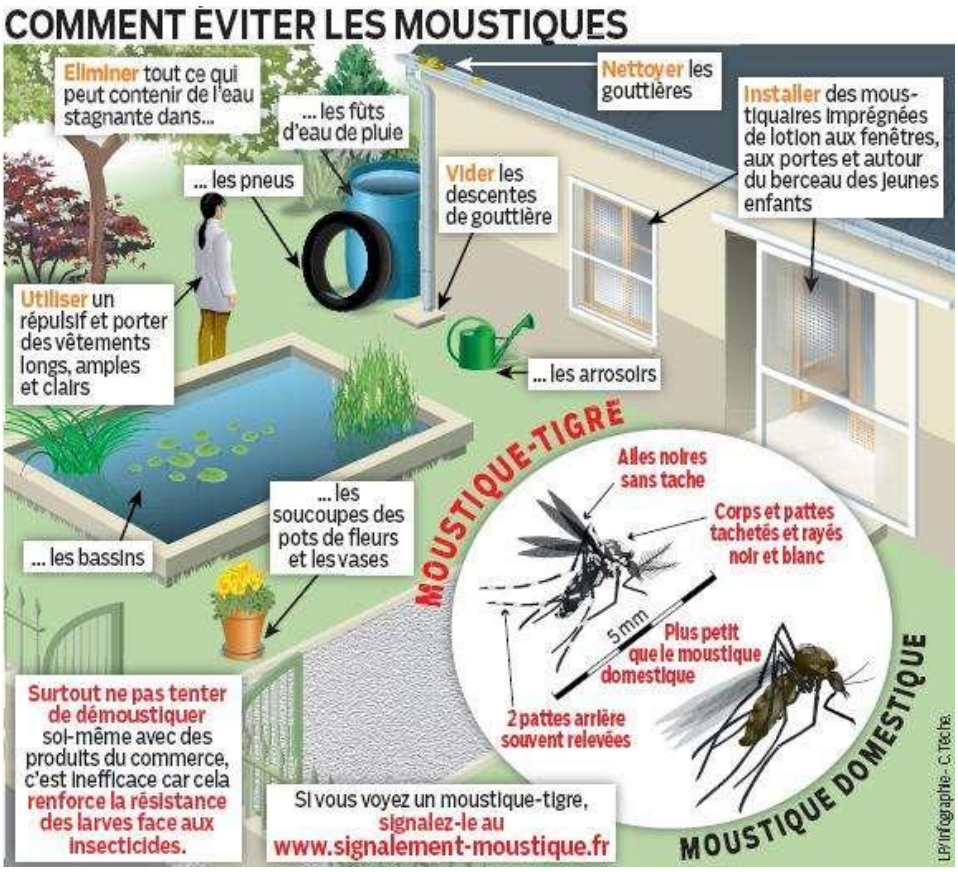

> <u>Couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau !</u>

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables **pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage**

ALERTE 2 LA BORRELIOSE DE LYME TOUJOURS D'ACTUALITÉS

Transmission

En Europe, le vecteur le plus répandu est une tique dure hématophage : *Ixodes ricinus*. Cette tique vit dans les zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies et les parcs forestiers ou **urbains**.

Les tiques sont absentes à plus de 1 500 mètres d'altitude.

Les tiques se nourrissent du sang de leurs hôtes à tous les stades de leur développement (larve, nymphe, femelle adulte) et peuvent transmettre d'autres agents pathogènes : virus (encéphalite à tiques), bactéries (*Rickettsia*, *Anaplasma phagocytophilum*, *Coxiella burnetii*) ou parasites (*Babesia* sp).

Piqûre de tique :

Prévention et conduite à tenir

La meilleure prévention consiste à se protéger contre les piqûres de tiques lors d'une activité professionnelle ou de loisir de plein air en zone boisée et humide, prairies avec des herbes hautes et parcs : port de vêtements longs, fermés et de couleur claire, et d'un chapeau. La piqûre est indolore et peut passer inaperçue. Au retour d'activités dans la nature, un examen soigneux de tout le corps en insistant sur les zones habituelles de piqûres (chaudes et moites) – aisselles, creux poplité, région génitale et cuir chevelu – permettra de retirer précocement chaque tique. En cas de piqûre, retirer la tique le plus rapidement possible et désinfecter ensuite. Surveiller pendant un mois l'apparition éventuelle d'une fébricule, de signes généraux mineurs ou d'un érythème migrant (EM) à l'endroit de la piqûre.

L'érythème migrant (EM) est pathognomonique de la BL au stade précoce. C'est la première manifestation clinique de la maladie dans 80 % des cas. Un EM peut apparaître entre trois et trente jours après la piqûre de tique et évolue durant plusieurs semaines. La lésion cutanée typique est maculo-papuleuse érythémateuse, à partir de la lésion de piqûre, souvent indolore et non prurigineuse, de grande taille (> 5 cm), présentant un centre clair, d'extension progressive annulaire et centrifuge. Les sites de prédilection sont l'aisselle, le pli inguinal, le creux du genou et, chez les enfants, le cou et la nuque. Il apparaît dans le mois qui suit la piqûre de tique infectante, peut persister de quelques semaines à quelques mois et régresse le plus souvent spontanément. Des symptômes généraux (courbatures, malaise général, fatigue) peuvent accompagner l'EM. Une fièvre ≥ 38,5°C doit faire suspecter une infection associée, comme la babésiose, association parfois rapportée. **Le diagnostic repose sur l'examen clinique et l'anamnèse.** Les anticorps étant souvent indétectables à la phase précoce, **la sérologie est inutile.**

Un document d'information destiné au public, intitulé Maladies vectorielles, les connaître pour se protéger : maladie de Lyme, est disponible à la commande gratuitement et téléchargeable sur le site de Santé publique France : inpes.santepubliquefrance.fr

Le livre .... de votre vie !

Votre écrivain biographe vous prête sa plume pour écrire le récit de votre vie

www.atelier-des-lettres.com

Transmettez votre histoire à vos proches !

Renseignez-vous !

admin@atelier-des-lettres.com 06 59 21 62 88

Le défibrillateur se trouve contre le mur de la mairie. Lorsque vous ouvrez la boîte, l'alarme se met en marche pour alerter les riverains de l'incident.
Notre défibrillateur est automatique, c'est-à-dire que la décharge électrique sera administrée automatiquement par l'appareil, sans intervention de votre part. Si la victime n'est pas en arrêt cardiaque, aucun choc électrique n'est administré. N'oubliez d'alerter les secours Samu 15 et Pompiers 18.

Le Journal de Serre-Nerpol est édité par
la commune de Serre –Nerpol, Isère en 134 exemplaires
Directeur de Publication : Alain Rousset
Réalisé par : Michel Boutry, Mathilde Garnier, Thibaud Serrière,
Catherine Ageron, Evelyne Serrière